

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
M. Blanchet

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l’alinéa 9 par la phrase suivante :

« Les exercices militaires à grande échelle de type Orion 2023 pourront aussi inclure la participation de la réserve citoyenne, et une réflexion quant aux modalités d’association de toutes les composantes de la Nation aux enjeux de préparation opérationnelle dans une perspective de « Défense globale » sera engagée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose d’optimiser l’aspect civilo-militaire des grands exercices militaires de type Orion, en incitant les autorités militaires à y intégrer la réserve citoyenne. L’implication de composantes civiles dans ce genre d’exercice contribuera au renforcement du lien armées-Nation et de notre capacité de résilience au niveau national.